

Edito



Madame, Monsieur, Docteur,

Alors que la cinquième vague de l'épidémie de COVID 19 déferle de nouveau en pays d'Arles comme sur l'ensemble du territoire national avec malheureusement un impact très important sur l'organisation des soins à l'hôpital, nous souhaitons vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre mobilisation individuelle et collective en cette période de fêtes de fin d'année.

L'activation du Plan blanc, la déprogrammation des interventions chirurgicales différables, les ouvertures d'unités Covid ou USICovid en urgence rendent le moment particulièrement complexe et difficile pour chacun et chacune d'entre nous. Nous en avons pleinement conscience.



Ce nécessaire engagement répond à une gestion de crise sanitaire au niveau régional et mobilise l'ensemble des professionnels de santé que ce soit dans les hôpitaux, les cliniques privées et les acteurs de santé de ville (HAD, praticiens libéraux...). C'est ainsi que la Maison Médicale de Garde sera, en complément du service des urgences, ouverte chaque soir de 20h à minuit en semaine pendant les deux semaines à venir. Des soignants volontaires du GCS clinique Jeanne d'Arc viendront assurer des vacances à l'hôpital sachant que les équipes et étudiants de l'IFSI-IFAS seront également au rendez-vous.

Conscients de cet effort considérable dans cette course de fond contre l'épidémie, les pouvoirs publics nous ont adressé un signal fort le 16 décembre dernier avec l'allocation **d'une aide de 15 M d'euros s'ajoutant aux 3,5 M d'euros déjà attribués par l'ARS ainsi qu'aux 2,5 M d'euros engagés par le Conseil Régional Sud PACA** pour financer la réalisation architecturale du projet public-privé de restructuration de l'offre de soins arlésienne.

Voilà ce que l'on peut lire dans le dossier de presse réalisé à cette occasion par le Ministère de la Santé :

Le projet porté par le CH d'Arles emporte la restructuration de l'offre de soins du secteur arlésien autour d'un partenariat avec le privé prévoyant l'accueil de l'activité de chirurgie de la clinique Jeanne d'Arc. Pour ce faire, le projet prévoit l'extension de la capacité des blocs opératoires, la création de locaux pour la chirurgie ambulatoire et la rénovation d'une unité d'hospitalisation. Il est également prévu la création d'un bâtiment pour les consultations publiques et libérales, ainsi qu'un réaménagement des soins critiques avec une extension de capacité et une reconstruction des laboratoires. Ce projet vise donc un double objectif de modernisation de l'hôpital et de coopération avec un acteur de la santé privé pour apporter une meilleure réponse aux besoins sur ce territoire.

Avec ces subventions, c'est presque 80 % du projet architectural global qui est financièrement garanti. Cette aide conséquente prouve l'importance accordée à la place de notre établissement et reconnaît la qualité des soins qui y sont délivrés grâce à votre professionnalisme.

A cela s'ajoute **l'assurance d'un soutien financier de l'ARS pour la modernisation des EHPAD Jeanne Calment et du Lac dans le cadre d'un projet « EHPAD de demain » soutenu par les élus du pays d'Arles et qu'il conviendra de conduire également en lien étroit avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône.** Cette annonce vient conforter cet important et ambitieux projet de regroupement qui vise à mieux répondre aux attentes des résidents, des familles et des professionnels de nos EHPAD ainsi qu'à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en pays d'Arles.

Ces engagements très concrets nous permettent de nous projeter au-delà de la crise que nous traversons actuellement et sécurisent les projets stratégiques de notre établissement sachant que nous pourrions très bientôt en partager les premières projections architecturales puisque le cabinet de maîtrise d'œuvre qui va accompagner le chantier de restructuration de l'offre de soins vient d'être choisi le 17 décembre à l'issue d'un jury de concours. Persuadés dès lors que l'année 2022 sera pour l'ensemble des hospitaliers arlésiens qui le méritent une belle et grande année, nous vous souhaitons avec vos proches d'agréables fêtes de fin d'année.

Le directeur
Laurent DONADILLE

La présidente de la CME
Dr Sylvie MICHEL



Réunion de l'encadrement

Le 1^{er} décembre dernier, l'équipe de direction a souhaité faire le point avec les cadres de l'établissement sur diverses actualités concernant l'ensemble des services.

Au programme de cet important et sympathique temps d'échanges : un point sur les gestions de crise en cours (COVID et cyberattaque), l'utilisation des enveloppes investissement en équipements et matériels, un bilan des nouvelles modalités d'entretien annuel d'évaluation, la démarche Responsabilité-Sociale d'Entreprise au centre hospitalier d'Arles, la mise en place du dispositif d'infirmière gériatrique aux urgences, le calendrier de la prochaine certification, les projets concernant la restructuration architecturale avec le GCS Clinique Jeanne d'Arc ou encore la perspective de développement du GCS Imagerie du pays d'Arles, etc...



Une immersion au bloc en 3D

C'est au mois d'octobre 2021 que le bloc opératoire a réceptionné un nouveau matériel pour la pratique de la chirurgie digestive endoscopique. Il s'agit d'une colonne 3D résolution 4K d'une valeur d'environ 100 000 euros (chaîne complète caméra/écran). Le centre hospitalier d'Arles est ainsi le premier établissement du département des Bouches du Rhône a disposé de cette technologie innovante.

Le docteur Amine Brek, nouveau président du Conseil de bloc par ailleurs, a eu la gentillesse d'inviter La Lettre au bloc opératoire pour la lui présenter.

Les opérations débutent en 2D et lorsque la profondeur de champs devient plus importante, c'est le moment pour le docteur Brek de se munir de ses lunettes 3D pour une gestion plus précise de la zone à opérer.

Cet équipement donne une perception précise de la profondeur de champs. Il permet ainsi d'optimiser la coordination main/œil et assure un geste précis de l'opérateur.

De plus, la technologie 4K présente une qualité d'image 4 fois supérieure au Full HD ce qui est très intéressant en cœlioscopie (1020*1980 pixels en full HD contre 3840*2160 pixels en 4K).

Ce matériel de pointe disposant d'une qualité d'image optimale permet de diminuer le temps opératoire et de réduire les complications post opératoires.

Un investissement considérable au service des patients du pays d'Arles !



Opération en 2D



Opération en 3D résolution 4K



Ouverture d'une consultation avancée d'ophtalmologie aux Hôpitaux des Portes de Camargue

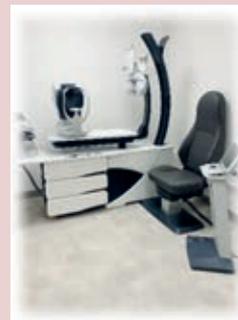
Depuis plusieurs années maintenant, l'objectif des deux établissements est de renforcer l'offre de santé publique sur le territoire du pays d'Arles. Compte tenu de la démographie médicale sur les communes de Tarascon et de Beaucaire, le déploiement d'une consultation avancée d'ophtalmologie sur le site de Tarascon apparaissait prioritaire.

Le renforcement de l'équipe médicale du service d'ophtalmologie des docteurs Khalil et Castejon a permis de construire ce projet. Sachant que 15% des patients reçus en consultation d'ophtalmologie au centre hospitalier d'Arles habitent les communes de Beaucaire et de Tarascon, il s'agit véritablement d'une offre de proximité supplémentaire visant à faciliter l'accès aux soins de la population.

Après un test le 13 décembre, la consultation qui sera assurée de 9h à 17h du lundi au jeudi par les docteurs Chagny et Murariu démarrera en janvier 2022. Les travaux réalisés en 2 mois et demi ont permis d'aménager et équiper des locaux de consultation d'ophtalmologie en R+1 du bâtiment principal. Ces locaux sont organisés en 3 bureaux et une petite salle d'attente :

- un bureau pour le secrétariat et l'accueil des consultants,
- un bureau pour l'orthoptiste,
- un bureau pour l'ophtalmologue.

Un remerciement aux équipes des services techniques des HPC qui ont réalisé l'aménagement et au service biomédical du CH d'Arles qui a géré l'acquisition et l'installation des équipements.



Focus sur l'hôpital de jour l'Oranger



Créé en 2010, l'Oranger accueille des enfants de 3 à 12 ans à la journée ou à la demi-journée pour des soins individuels ou en groupe et sur prescription médicale. Il propose des approches adaptées aux besoins personnalisés des enfants présentant des troubles de la communication, de la relation et associés parfois à un retard du développement. L'objectif global est de leur donner des outils pour un mieux vivre dans leur environnement.

Les médiations qui servent de support aux ateliers thérapeutiques ont plusieurs buts : favoriser l'expression, soutenir la relation et le langage verbal ou non verbal, permettre le développement cognitif et affectif ainsi que le développement psychomoteur.

L'accompagnement inclut une étroite collaboration et une alliance thérapeutique avec la famille. Elle est toujours associée au programme de soins individualisé établi pour chaque enfant dans le respect de ses différences. L'équipe pluridisciplinaire (psychiatre, cadre de santé, psychologue, psychomotricien, éducateurs spécialisés, infirmiers, assistante sociale, secrétaire) travaille en relation avec le secteur de la psychiatrie infanto juvénile du territoire d'Arles (CMPI, CMP ados), le CAMPS ainsi qu'avec une classe spécialisée (ULIS) de l'Education nationale via une convention. Les ateliers se déroulent au sein de l'hôpital de jour mais également à l'extérieur.

Depuis septembre 2021, un nouvel atelier « Découverte du monde » permet à 4 enfants de découvrir Arles tous les mercredis. Accompagnés d'une éducatrice spécialisée et d'une infirmière, ils se rendent à la médiathèque, au Musée bleu, au marché ou visitent les monuments et lieux emblématiques de la ville. Ces sorties sont l'occasion de favoriser les interactions sociales et le vivre ensemble, de travailler l'orientation spatiale, le schéma corporel. Ils développent leur curiosité, leur vocabulaire et leur mémoire. Les enfants apprennent également à surmonter leurs peurs et à gérer leurs émotions dans des situations qu'ils vivent souvent comme anxiogènes.



►► Ségur de la santé : point sur les reclassements d'octobre 2021



Le protocole d'accord du Ségur de la Santé relatif aux personnels non médicaux, signé le 13 juillet 2020, a pour ambition de « Rendre attractive la fonction publique hospitalière : Revaloriser les carrières et les rémunérations et sécuriser les environnements de travail ».

La deuxième mesure de ces accords vise à reconnaître la spécificité des métiers de ceux qui sont en contact direct avec le patient, et à donner à ces professionnels une nouvelle perspective de carrière pour les fidéliser.

Ces revalorisations s'appuient sur une mise en cohérence du traitement indiciaire des métiers concernés en fonction de la durée des études et du niveau de diplôme ainsi que des fonctions managériales.

CATÉGORIE A

Les différents décrets procèdent à la revalorisation des grilles des corps de catégorie A. La grille « A-type » est respectée dans ses bornages indiciaires et a été adaptée en quatre grilles indiciaires (G1, G2, G3, G4), permettant de tenir compte du niveau de diplôme initial requis et du niveau de responsabilités.

Les corps de catégorie A concernés par cette revalorisation s'organisent autour d'un déroulement de carrière sur deux grades. Les corps sont ainsi placés sur ces nouvelles grilles indiciaires :

- G1 et G2 : Infirmiers en soins généraux (ISG), manipulateurs d'électroradiologie médicale, ergothérapeutes, psychomotriciens,
- G2 et G3 : Infirmiers de bloc opératoire diplômés d'État (IBODE), infirmiers puériculteurs (PUER), infirmiers anesthésistes diplômés d'État (IADE), masseur-kinésithérapeutes.
- G3 et G4 : Cadres de santé paramédicaux et cadres de santé supérieurs paramédicaux

Sont concernés par ces revalorisations les fonctionnaires, titulaires et stagiaires des corps et métiers des filières soins, médecine technique et rééducation de catégorie A.

Les fonctionnaires des corps mis en extinction mais exerçant les mêmes métiers que des corps revalorisés bénéficient d'une revalorisation spécifique.

CATÉGORIE B

Les décrets prévoient un passage des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture de la catégorie C à la catégorie B avec la création d'un statut particulier autonome pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture.

Ces reclassements seront effectifs sur la paye du mois de décembre avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2021.

Les aides à la manutention livrées

La Lettre du mois de juin faisait état du passage de la société Alter Eco santé dans les services pour effectuer des démonstrations d'aides techniques à la manutention. Comme prévu, les services de soins ont été invités à faire part de leurs besoins, qui ont ensuite été respectés pour le passage des commandes.

Et voici quelques semaines que les aides demandées sont livrées. Ce ne sont pas moins de 25 draps de glisse qui ont été distribués, 23 dispositifs de rehaussement au fauteuil, 12 kits d'intervention à domicile, 20 matelas amortisseurs de chute et un coussin gonflable releveur (dont nul doute qu'il fera d'autres émules). Ce dernier matériel, plutôt inédit, est destiné à l'EHPAD Jeanne Calment. D'autres équipements ont été achetés en nombre moins important, parfois à l'unité (ceintures de transfert, rollboards...). Objectif, équiper les services en aides à la manutention au plus près de leurs besoins et limiter la pénibilité des actions de manutention de patients les plus courantes, comme les rehaussements au lit et au fauteuil.

En vue de faciliter la prise en main de ces aides, le fournisseur a délivré des sessions d'information dans chaque pôle. Au delà du fait de se féliciter de l'acquisition de ce matériel financé sur des crédits de l'ARS destinés à l'amélioration des conditions de travail, le véritable enjeu est que chaque personnel s'approprie ces aides et les intègre à ses pratiques journalières pour sa propre sécurité.

Système de rehaussement au fauteuil Multiway



Atelier d'écriture à l'EHPAD Jeanne Calment



A l'occasion du 40e anniversaire du classement des monuments de la ville d'Arles à l'Unesco, la Mairie d'Arles a souhaité recueillir des témoignages en vue d'une publication sur son site internet en 2022. Mme Cousteil,

nièce d'une résidente de l'EHPAD Jeanne Calment et enseignante, s'est proposée de recueillir la parole, les souvenirs des résidents qui ont vécu à Arles et de les retranscrire mot à mot.

Le résultat est un manuscrit d'une douzaine de pages très poétique. Il constitue une trace singulière de trajectoires personnelles marquées par la vie en Arles et son pays. L'occasion de découvrir de manière originale cette ville de culture il y a quelques décennies.

Merci aux résidents s'étant prêtés au jeu du témoignage et à l'autrice qui les accompagnés. Le fruit de cette belle rencontre littéraire sera disponible sur le site de la mairie d'Arles en février. A vos agendas !

Campagne FLUO dans les services

Le 1^{er} et 2 décembre, le personnel hospitalier a participé à la campagne fluo, campagne de sensibilisation dont la thématique est régionale.



Elle avait pour objectif de sensibiliser les professionnels de santé à la diffusion des micro-organismes fécaux dans l'environnement en la visualisant avec des produits fluorescents et ainsi pouvoir mettre en place des actions d'amélioration des pratiques afin de prévenir le "péris fécal".



La Lettre vous souhaite
de bonnes fêtes !

Les dons du Lion's Club



Comme chaque année, les Lion's Club de Paradou, Arles Camargue, St Martin de Crau, St Gilles Littoral et Beaucaire/Tarascon qui multiplient les actions de solidarité envers les plus démunis, ont offert plusieurs colis de vêtements neufs ainsi que des produits d'hygiène aux services des urgences, de la maternité et de médecine polyvalente.

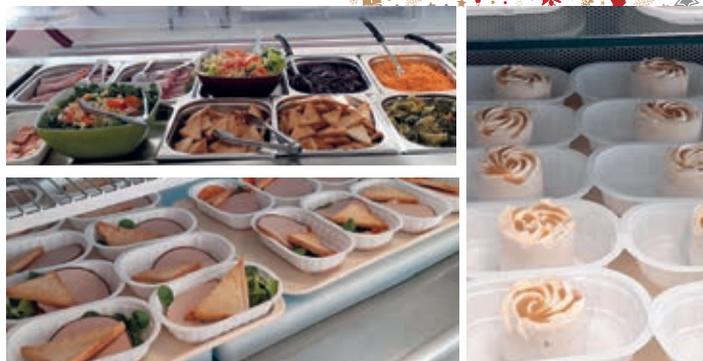
Ces dons permettent aux personnels hospitaliers de les proposer aux patients qui ne disposent d'aucun effets personnels ou manquant de vêtements lors de leur admission.

Cette remise de dons s'est déroulée en présence de Martine Giovacchini Présidente de zone, de Cécile Pando, Conseillère municipale à la sécurité sanitaire, de Josiane Domini-Jauffret représentante des usagers de l'hôpital ainsi que de la direction et des cadres de santé des services concernés. Un grand merci au Lion's Club pour leurs fréquentes donations.

Vous souhaitez donner des vêtements que vous ne portez plus ? Sachez que le service des urgences s'occupe de les récupérer, les laver et les mettre à disposition des personnes hospitalisées les plus démunies.

Merci pour elles !

Repas de Noël du personnel



Un vrai menu de fête a été servi le jeudi 16 décembre par le service restauration pour 250 convives qui ont particulièrement appréciés les préparations délicieuses qui ont régalés les papilles du personnel de l'hôpital.

La magie des fêtes sera également présente sur les plateaux repas des patients hospitalisés et des résidents des EHPAD avec des repas améliorés et festifs pour le réveillon et le jour de Noël ainsi que pour le réveillon et le 1^{er} janvier.